

« plus, la priorité du droit de possession, il ne convient
« certainement pas à leurs concitoyens catholiques de langue
« anglaise, qui ont envers eux une si grande dette, de les
« juger avec dureté et, encore moins, sans charité.»

CONCLUSION

L'Action Sociale du 7 mars (p. 4) conclut son examen
de l'article qu'a écrit M. Grey dans le *Month* de fév. 1910.

Cette *conclusion de l'Action sociale* est en même temps
un beau *résumé* à la fois *critique et historique*. Je transcris
cette conclusion textuellement et intégralement.

CONCLUSION

a) « Nous remercions bien cordialement l'auteur (M.
« Grey) vraiment bien inspiré de ces pages sur un des
« problèmes les plus douloureux qui existent pour les
« Canadiens-français. Son impartialité, sa hauteur de vue
« et même sa réelle bienveillance pour le groupe nombreux
« qui n'est pas celui de sa race et de sa langue, nous rendent
« son témoignage doublement précieux.

b) « Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons
« un écrivain dont l'âme soit assez élevée pour nous rendre
« ainsi justice; mais nous devons bien aussi avouer que
« nous n'avons pas été gâtés sur ce point, moins encore par
« nos frères Irlandais, que par les Anglais ou les Ecossais.